

Arrêté n° 2025/G-68 complétant l'arrêté n° 2025/G-26 portant composition du jury et désignation des concepteurs et testeurs de sujets, des correcteurs et des examinateurs de l'examen d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe - session 2025

Le Président,

- VU** le code général de la fonction publique (Liv. V – Tit. II – Chap. III et Liv. III – Tit. II – Chap. V) et les articles L 452-34 et 35, articles L 522-24 et 25 ;
- VU** le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU** le décret n° 2007-113 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 24 du décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU** l'arrêté n° 2024/G-89, en date du 8 août 2024, portant ouverture de l'examen professionnel d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2025 ;
- VU** l'arrêté n° 2025/G-26, en date du 6 mars 2025, portant composition du jury et désignation des concepteurs et testeurs de sujets, des correcteurs et des examinateurs de l'examen d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe - session 2025 ;

Considérant l'indisponibilité de Mme Annabelle PIRES aux dates programmées d'organisation des épreuves orales d'admission ;

ARRÊTE

Art. 1 : Se rajoutent en tant qu'examinatrices :

| | |
|-----------------|-----------------------------|
| Mme Nicole BEHA | Maire Déléguée de Didenheim |
| Mme Fleur OURY | Adjointe au Maire de Soultz |

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- ✓ transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- ✓ publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin,
- ✓ publié par voie électronique sur le site du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- ✓ affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 11 juin 2025



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2025G68

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-06-17T08-22-46.00 (MI261874672)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20250611-2025G68-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Arrêté n. 2025/G-68 complétant l'arrêté n. 2025/G-26 portant composition du jury et désignation des concepteurs et testeurs de sujets, des correcteurs et des examinateurs de l'examen d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe - session 2025

Date de décision : 11/06/2025



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_compo_modif2_ex_aadm_p2_20... Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/06/25 à 08:22

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 17/06/25 à 08:22

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 17/06/25 à 08:28